



## ■ LE WSA, C'EST QUOI AU JUSTE ?

Le World Summit Award (WSA) est un concours mondial de sélection et de promotion des meilleurs contenus et applications numériques. Son objectif principal consiste à combler le fossé numérique et de contenu. Les représentants de 168 pays et de tous les continents y sont impliqués.

En préservant l'identité culturelle et la diversité, le WSA s'intéresse aux projets multimédias intégrant des contenus de qualité puisant dans les fonds éducationnels, scientifiques, culturels, sociaux et économiques.

Le WSA a été l'un des événements clés du Sommet Mondial de la Société de l'Information (SMSI).

## ■ MISSION

Une société mondiale de l'information digne du nom est celle qui permet à tous, indépendamment des moyens, de créer, d'utiliser et de partager l'information et le savoir pour en tirer avantage sur le plan économique, social, culturel et politique.

Le SMSI, dans Phase 1 et 2 tenues respectivement à Genève en 2003 et à Tunis en 2005, a bien œuvré pour que cette vision soit traduite en réalité.

Le WSA, initié dans le cadre du SMSI, est au cœur de la Société de l'Information, qui a souvent négligé les applications et les contenus numériques de qualité.

En sélectionnant, en présentant et en promouvant les meilleurs produits de l'humanité dans ce domaine, cela contribuera à combler le fossé numérique et à réduire le gap de contenu.

## ■ TEMOIGNAGES

### **Kofi Annan / Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unis :**

"Le Sommet Mondial de la Société de l'Information nous offre une opportunité unique pour façonner le future de la société de l'information profitable à tous... arrêter une vision commune ... et instaurer une société réelle de l'information qui soit inclusive et au service du développement."

### **Yoshio Utsumi / Secrétaire Général de l'Union Internationale de Télécommunication :**

"L'objectif global du WSA en comblant la fracture numérique et en réduisant le gap de contenu, est une initiative significative conduite en parallèle avec certains objectifs clefs du SMSI et de l'IUT."

### **Guy-Olivier Segond / Ambassadeur spécial pour le SMSI 2003 :**

"Le SMSI ne concerne pas 'Comment ça marche?' C'est plutôt: 'Quel est son objectif?'"

C'est pourquoi le WSA est essentiel pour la créativité du contenu numérique pour la réussite du SMSI."

### **Ted Baracos / Directeur Commercial de MILIA :**

"Le WSA est un grand véhicule de promotion de la créativité de contenu numérique et d'encouragement des producteurs multimédias pour étendre les frontières avec une nouvelle approche impliquant les professionnels."

## ■ LE WSA EST UN CONCOURS MODIAL

Toute personne physique ou morale originaire des 168 pays partenaires (voir liste jointe) peut soumettre un projet et participer au WSA – Concours Mondial 2007 et ce dans n'importe quelle langue.

La présélection pour le concours mondiale est assurée par un comité d'experts nationaux (WSA Expert Panel 2007), en charge de la sélection de 8 nominés de leurs pays.

Trois modes de présélection possibles :

- Concours national du WSA (Tunisian Best e-Contents)
- Comité national du WSA, choisi par l'Expert national, approuvé par le Comité de direction du WSA
- Rapport d'expert local, pour le cas de petits pays dont l'industrie de contenu est peu développée.

Les nominés nationaux, à raison d'une candidature par catégorie, seront soumis par l'Expert du WSA. Tous les produits seront évalués par le Grand Jury du WSA 2007 en Croatie, en septembre 2007.

Les gagnants seront annoncés au Gala du WSA, prévu en Croatie en septembre 2007.

## ■ PLANNING

- Annonce du concours national (Tunisian Best e-Contents) : 29 mai 2007
- Date de début des déclarations de candidatures nationales : **29 mai 2007**
- Soumission des candidatures au comité national : **29 mai au 20 juin 2007**
- Réunion du jury national de présélection des meilleures produits tunisiens : 21-26 juin 2007
- Déclaration officielle des résultats de présélection nationale : 29 juin 2007
- Date de début des enregistrements au niveau international: 1 juillet 2007
- Date de fin des enregistrements au niveau international: 20 juillet 2007
- Soumission des projets au niveau international : 21-31 juillet 2007
- Réunion du Grand Jury du WSA 2007 : Croatie, septembre 2007
- Gala des nominés du WSA 2007 : Croatie, septembre 2007



#### ■ CATEGORIES DES PROJETS CANDIDATS AU CONCOURS DU WSA

Santé, politique, affaires, science, éducation, culture et loisirs : sont les préoccupations sociales cruciales de la vie de tous les jours pour tous. Pour promouvoir le savoir dans ces domaines, tous les hommes, riches ou pauvres, doivent avoir accès aux applications et aux contenus numériques de qualité. C'est pourquoi le WSA a concerné les catégories suivantes :

1. **e-Learning** : Projets multimédias aidant les hommes à étudier ou améliorer leurs compétences. Ils devront contribuer à changer le mode de l'enseignement – permettre aux écoles et aux universités d'être plus interactives et personnalisées. Les autres projets acceptables dans cette catégorie sont les communautés et les modèles de e-Learning ou les solutions d'enseignement commun utilisant les TIC.
2. **e-Culture** : Projets qui, effectivement, préservent et présentent l'héritage culturel en utilisant les NTIC.
3. **e-Science** : Projets de vulgarisation scientifiques, des problèmes et des solutions, accessibles aux citoyens en utilisant les NTIC. Aussi les projets permettant aux scientifiques de travailler ensemble en utilisant les NTIC.
4. **e-Government** : Projets aidant les administrations publiques à mieux servir les citoyens en utilisant les NTIC.
5. **e-Health** : Projets utilisant les TIC pour améliorer le système de santé.
6. **e-Business** : Projets multimédia aidant ou optimisant les processus de gestion. Aussi les solutions de gestion basées sur l'utilisation des NTIC.
7. **e-Entertainment** : Les jeux éducatifs de grande qualité.
8. **e-Inclusion** : Projets aidant les pays les plus pauvres à accéder à la société de l'information. Ils doivent cibler la fourniture des applications et des contenus susceptibles d'améliorer la qualité de la vie des hommes.

#### ■ RÈGLES GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AU CONCOURS DU WSA

1. Le concours du WSA est accessible à toute entreprise, organisation ou institution active dans l'industrie du contenu dans l'un des 168 pays sus indiqués.
2. Le seul moyen de participer au WSA est : (1) d'être nommé par un expert national, (2) d'être nommé par un Comité national du WSA (Tunisian Best e-Contents) choisi par l'expert national, ou (3) d'être nommé de suite d'un concours national de présélection en vue du WSA.
3. Il n'y a aucune restriction technique de plateforme ou d'environnement d'exploitation du projet.
4. Tous les projets doivent être des produits opérationnels. Les versions bêtas, les démonstrations et les produits en cours de finition ne seront pas admis.
5. Un produit ne peut être soumis plusieurs fois avec diverses versions.
6. Le producteur doit posséder les droits d'auteur de toutes les objets (images, sons, contenus, etc) intégrés dans son projet. Tous les logiciels utilisés doivent être originaux.
7. Les interfaces des produits peuvent être dans toute langue officielle des Nations Unies. Toutes les informations sur le producteur et le projet doivent être présentées en anglais.
8. Un produit ne peut être présenté que dans une seule catégorie. Dans le cas où le projet a été présenté par la même organisation, entreprise ou équipe, chaque membre doit enregistrer son produit séparément.
9. Aucune pièce soumise ne sera retournée. Une copie ou version de chaque produit soumis sera tenue dans les archives du WSA. Aucune utilisation commerciale du dit archive ne sera faite.
10. Les soumissions incomplètes ou non conformes aux spécifications seront écartées du processus de sélection du WSA et ce sans notification. Aucun recours légal ne pourra mettre en cause une telle décision.
11. Une fois leurs projets respectifs soumis aux experts du WSA et pendant les réunions du jury, les participants doivent accepter automatiquement les consignes arrêtées par l'équipe du WSA.
12. Soumettre un projet à l'évaluation et au processus de sélection ne pré-qualifie pas le candidat à un quelconque avantage. Aucun recours légal ne pourra justifier de tels avantages.
13. Tous les projets présentés au processus de présélection du WSA doivent être envoyés par leurs producteurs par email ou soumis par les experts nationaux ou les organisateurs de concours au Bureau du WSA à Salzburg, en Autriche, et ce avant le 15 Août 2007. Le bureau du WSA ne prend en charge et ne rembourse aucun frais d'envoi, de transport ou de douane. Tous les produits doivent être envoyés au frais de l'expéditeur.

#### ■ CRITÈRES D'ÉVALUATION DES APPLICATIONS ET DES CONTENUS NUMÉRIQUES

- 1 La qualité et la compréhensibilité du contenu
- 2 La simplicité d'utilisation : les fonctionnalités, la navigation et l'assistance
- 3 La valeur ajoutée de fait de l'utilisation des multimédias et de l'interactivité
- 4 La qualité de la conception (ergonomie, le graphisme, la musique et les sons)
- 5 La qualité de réalisation technique
- 6 L'importance stratégique pour le développement global de la société de l'information
- 7 L'accessibilité eu égard au W3C (<http://www.w3c.org>)

#### ■ PANEL DES EXPERTS 2007

De suite du bon déroulement du WSA 2003 et 2005, le travail de présélection des meilleurs projets nationaux a été confié à un panel d'experts nationaux justifiant d'une bonne réputation. Les nominations d'experts nationaux ont été acceptées par 191 pays membres des Nations Unies. La décision de la liste finale d'experts a été prise par le conseil de direction du WSA. 168 pays participent au WSA 2007.



#### ■ LE COMITÉ LOCAL DU Tunisian Best e-Contents'2007

- Président : Mr Faouzi ZAGHBIB / Expert National du WSA 2007 et Membre du Grand Jury du WSA 2005
- Membres : Mr Alaya BETTAEB, Mr Khaled BENJILANI, Mr Mohamed MOALLA, Mr Naceur AMMAR, Mr Adel GAALLOUL et Mr Skandar GHENIA.

#### ■ LES SPONSORS DU Tunisian Best e-Contents'2007

- Gold sponsors : La Poste Tunisienne, Tunisie Télécom
- Silver sponsors : En cours de sollicitation
- Autres sponsors : En cours de sollicitation

#### ■ CONDITIONS PARTICULIÈRES DE PARTICIPATION DES CANDIDATS TUNISIENS AU CONCOURS DU Tunisian Best e-Contents

1. Le concours du Tunisian Best e-Contents est accessible à toute entreprise, organisation ou institution basée en Tunisie, active dans l'industrie du contenu ou du logiciel.
2. Le produit doit être élaboré par une entreprise, organisation ou personne tunisienne, respectant les règles de morales en vigueur en Tunisie et ne doit en aucun cas intégrer des informations racistes, indécentes ou perturbant l'ordre public.
3. Le participant doit enregistrer son projet dans l'une des catégories spécifiées par le WSA. Le comité local a le droit de disqualifier tout projet présenté ne respectant pas les spécificités des catégories arrêtées par le WSA.
4. Le participant doit permettre l'accès électronique à son produit en vue de son évaluation par les membres du jury.
5. Le jugement du jury est définitif et irrévocable.
6. Tous les produits doivent être complets et inclure les instructions d'installation et d'utilisation. Les produits incomplets, les versions bêtas et les démonstrations seront rejetés.
7. Les candidatures doivent être envoyées par email à l'adresse [info.fed.tic@utica.org.tn](mailto:info.fed.tic@utica.org.tn), en spécifiant les coordonnées du candidat (nom, adresse, tel, fax, email, adresse du site web du produit), le nom, la catégorie et une description sommaire du produit (max 10 lignes) et ce au plus tard le 20 juin 2007.
8. Les produits (en version off-line) doivent être gravés sur CD ou DVD, mis sous double enveloppe (l'enveloppe intérieure portant le nom & les coordonnées du candidat, l'enveloppe extérieure portant uniquement la mention « UTICA, Fédération des TIC, Candidature au Tunisian Best e-Contents'2007 ») et déposés à l'adresse « UTICA, Fédération Nationale des TIC, Bureau d'ordre central, 103 Avenue de la Liberté, 1002 Tunis » et ce au plus tard le 20 juin 2007.

#### ■ HAUT PATRONNAGE

- Président de la République Tunisienne
- Président de la Commission Européenne
- Chancelier Fédéral de la République d'Autriche
- Président de la Croatie
- Émir du Koweït
- Roi du Bahrayn

#### ■ PARTENAIRES STRATEGIQUES

- Organisation des Nations Unies pour le Développement International (ONUDI ou UNIDO) : [www.unido.org](http://www.unido.org)
- Organisation de Nations Unies pour l'Éducation, la Culture et la Science (UNESCO)
- Le Taskforce des Nations Unies chargé des Technologies de l'Information et de la Communication (UN-ICT-TF) : [www.unicttaskforce.org](http://www.unicttaskforce.org)
- Union Internationale des Télécommunications (IUT ou ITU) : [www.itu.org](http://www.itu.org)
- Société Internet (ISOC): [www.isoc.org](http://www.isoc.org)

#### ■ CONTACTS

- WSA : [www.wsis-award.org](http://www.wsis-award.org)
- UTICA : [www.itintunisia.com](http://www.itintunisia.com), [www.utica.org.tn](http://www.utica.org.tn)
- Info : [info.fed.tic@utica.org.tn](mailto:info.fed.tic@utica.org.tn)
- Enregistrement des candidatures : [info.fed.tic@utica.org.tn](mailto:info.fed.tic@utica.org.tn)
- Tel : 71.794933
- Fax: 71.282771